



© copyright- tous droits réservés

Les textes ne sont pas libres de droits,
leur utilisation est soumise à autorisation.

*(Les informations contenues dans ce trimestriel
sont arrêtées au 4 octobre 2023)*

LE MOT DE LA RÉDACTION

La période estivale a, cette année encore, été marquée par des épisodes de chaleur. S'il semble bien évident que l'on doit s'organiser face au changement climatique, il est aussi important tout au long de l'année de prendre en compte la vulnérabilité, l'isolement voire la solitude de nos aînés, des plus fragiles et penser également aux plus jeunes. Chacun doit participer naturellement à cette approche en agissant auprès d'un membre de sa famille ou d'un voisin.

L'association « La Clé Vergt », par son action « BlaBla et Cie » permet, aux personnes qui le souhaitent, de recevoir 1 ou 2 fois par mois une visite à domicile pour discuter, lire ou jouer afin de rompre la solitude.

De plus, les personnes disponibles désirant rejoindre ce réseau de bénévoles sont invitées à se faire connaître auprès de l'association La Clé (05 53 05 75 44).

La municipalité agit au quotidien pour la promotion du lien social et intergénérationnel complétée par les différents rendez-vous de l'été proposés par la société de chasse ou l'association culture loisirs et festivités.

Des idées se concrétisent également du côté du Conseil des Jeunes, ce petit groupe qui ne demande qu'à s'agrandir avec l'espoir d'accueillir de nouveaux volontaires.

La volonté de faire vivre la commune dépend de chacun d'entre nous.

La municipalité œuvre pour le bien vivre et reste à l'écoute de toutes et tous.

Au cours de ce dernier trimestre 2023, à la salle associative, la municipalité va vous présenter le bilan de mi-mandat, recensant les actions menées et les projets envisagés. Ce sera également un temps de partage où chacun pourra s'exprimer, faire part de son ressenti et soumettre ses idées.

Votre participation est indispensable afin de valider les projets réalisés, cibler vos attentes et présenter l'esquisse des 3 futures années du mandat sans négliger la gestion d'éventuelles contraintes qui pourraient en altérer la portée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel automne aux parfums de cèpes ...

LA CITATION

L'avenir n'est pas ce qui va arriver
mais ce que nous allons faire.

Henri Bergson

Trimestriel n° 36 : octobre - novembre - décembre 2023

Journal créé en janvier 2015 d'après une idée de Daniel Gaucher, Daniel Longo et Jean Luc Noyer
Directeur de la publication : Jean Luc Noyer

Rédaction et distribution par la Commission Communication :
Daniel Longo, Philippe Krzeminski, Stéphanie Thomas-Faurie
Chroniques du Goupil par Jean François Nunes



heures d'ouverture de la mairie : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

n° tel mairie : 05 53 54 94 98

adresse mail : mairie.veyrinesdevergt@wanadoo.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire auprès de la secrétaire de Mairie

DÉCISION DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Journal Officiel du 08 septembre 2023

Par arrêté interministériel du 21 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et publié au Journal Officiel du 08 septembre 2023, 54 communes de Dordogne dont Veyrines de Vergt ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols entre le 01 janvier et le 31 décembre 2022.



AIDE A L'UTILISATION D'INTERNET



L'aide à l'utilisation de l'outil informatique est de retour !

Une conseillère numérique, Madame Cynthia Garrigou, vous accueille à la mairie de Veyrines de Vergt le 1er jeudi de chaque mois à partir de 10h.



Par son aide, chacun pourra :

- Se former aux outils informatiques et numériques (ordinateur, tablette, smartphone)
- Réaliser une démarche administrative en ligne
- Créer sa messagerie et gérer ses mails
- Naviguer sur Internet et protéger ses données
- Gérer ses contenus numériques (photos, vidéos, documents)
- Chercher un emploi ou une formation
- Accéder aux prises de rendez-vous en ligne (Doctolib)
- Soutenir la parentalité numérique



Une conseillère numérique près de chez vous

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Service gratuit

- Se former aux outils informatiques et numériques
- Réaliser des démarches en ligne
- Créer sa messagerie Gérer ses courriels
- Naviguer sur Internet Protéger ses données

Ateliers individuels et collectifs

Espace de Vie Sociale La Clé
Rue de l'Église 24380 VERGT

Prenez rendez-vous
Cynthia Garrigou 06 61 54 30 98

Ne pas jeter sur la voie publique

Financé par GOUVERNEMENT, BRANCHE CLAVIER, Financé par l'Union européenne

RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur Jean Luc Noyer, Maire de Veyrines de Vergt et l'ensemble du Conseil Municipal organiseront le 9 décembre prochain, une réunion publique présentant le bilan de mi-mandat (2020/2026). L'invitation et les détails de cette rencontre seront distribués par courrier .

MISE EN PLACE DE PHOTOGRAPHIES DANS LE BOURG



La municipalité a poursuivi l'embellissement du bourg par la mise en place de 4 photographies représentant des scènes agricoles du début du XX siècle ainsi que 4 panneaux d'information relatant l'histoire de notre patrimoine.

Quatre photographies ont été fixées sur les grilles de l'ancienne école, grilles récemment repeintes par M. Christophe Charrière, artisan de la commune.

Les scènes représentent le maréchal ferrant, la moisson, les battages et le labour. La plus grande des photographies (labour) a été fixée le long de l'église.



Dans la même période, des panneaux d'informations relatant l'histoire de l'église, du presbytère, de l'école, du tilleul et du lavoir ont été fixés pour la plupart sur des supports réalisés par un ferronnier.

La feuille de châtaignier a été choisie pour apparaître comme symbole sur le haut du support.

Le conseil municipal a souhaité nommer le lavoir restauré dans les années 2000 « LES LAVANDIERES »

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier plus particulièrement M. Jean François NUNES pour les recherches effectuées pour la rédaction des textes sur les panneaux d'informations.



N'hésitez à venir prendre connaissance de ces textes fort instructifs et parsemés d'humour sur ces sites du patrimoine de notre commune.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Une nouvelle démarche dans la lutte contre le frelon asiatique est amorcée.



Le département de la Dordogne a décidé de s'engager dans le piégeage du frelon asiatique. Il vient de s'associer avec APIDOR (regroupement de deux associations : l'Abeille Périgordine et le Rucher du Périgord).

Le département a décidé d'accompagner financièrement APIDOR pour la mise en place d'une plateforme interactive de surveillance et de lutte contre l'espèce invasive qu'est le FRELON ASIATIQUE, insecte déclaré nuisible. Cette plateforme est intitulée « BEESFORLIFE ».

Après entretien et présentation du projet par Madame Bourdial, Présidente de L'Abeille Périgordine, le conseil municipal a donné son accord pour participer à la lutte contre le frelon asiatique.

Une plateforme informatique sera installée à la mairie courant octobre.

Comment va fonctionner la plateforme ?

1- Les administrés qui découvrent un nid de frelons dans leur propriété doivent le signaler à la mairie. Le conseiller en charge de l'application se chargera de prendre contact avec le signaleur afin de relever les coordonnées du nid et viendra prendre une photo du nid.

2- Le référent alimentera cette plateforme qui va déclencher auprès d'un désinsectiseur une demande de devis pour la destruction du nid.

3- Le conseiller informera ensuite le propriétaire du devis proposé, charge au propriétaire d'accepter ou de refuser.



LE LÉBÉROU

« En ce temps là, les nuits sans lune, certains regards avertis eurent l'occasion d'apercevoir un mystérieux visiteur qui franchissait les limites de notre commune au crépuscule et se hâtait de rentrer sur celle de Salon au petit matin. »

Paul s'agitait sur sa chaise. Assis devant lâtre, il attendait le moment. Dehors, le soleil venait de se coucher mais, une nouvelle fois, Paul n'aurait pas se coucher. Déjà il sentait des picotements dans ses mains, les battements de son cœur s'accéléraient.

Il jeta un regard sur la pièce dans laquelle il se trouvait essayant de garder le souvenir de chaque objet. Il savait pourtant que c'était en vain, bientôt il aurait tout oublié. Il poussa un gémissement dont on ne sait s'il provenait de la bouche d'un homme ou de celle d'un animal.

Dans la cheminée, les flammes s'élevèrent soudain comme attisées par un souffle invisible. Sur les murs de chaux, la silhouette de Paul se dessinait ombre sinistre et dégingandée.

Il se leva soudainement et se dirigea vers la grande armoire en chêne massif dont les lourdes portes étaient tout le temps fermées à clé.

Paul se saisit de la clé qu'il gardait toujours sur lui cachée sous un mouchoir au fond de la poche droite de son pantalon. Il ouvrit l'armoire et retira de cette dernière une lourde peau qu'il glissa sur ses épaules. Sa tête était en feu, ses idées s'entrechoquaient et s'envolaient en un tourbillon hurlant. Maintenant, la seule chose qui comptait était de passer les sources.

Sept sources d'eau claire, pas une de plus ou de moins. Sept sources avant le matin et il serait peut-être libéré !

Avec rage, il s'élança à quatre pattes dans la nuit. Son esprit s'était éteint, ne restait maintenant que le lébérou !

A Salon, il s'arrêta au pied de deux sources, traversa à toute vitesse les limites de la commune et se retrouva sur Veyrines.

On ne sait pourquoi mais la chose se plaisait à suivre un chemin toujours proche des habitations. Ombre fugace, personne ne pouvait la décrire : un homme ou une bête, peut-être les deux ? Certains avaient cru voir un homme ayant l'apparence d'un mouton, d'autres d'un lièvre, enfin, certains avaient pu confondre la chose avec un loup ou un renard...

La bête passa devant l'église de Veyrines sans ralentir son allure, certains disaient que sept clochers suffisaient pour mettre fin à la malédiction mais sept clochers ... c'était sept communes. Une bien trop grande distance à parcourir en une nuit pour la bête qui gardait, peut être tout au fond d'elle, un peu du bon sens de Paul.





A la Fontaine, la bête s'arrêta un bref instant déjà épuisée par cette course folle. Elle ne prit même pas garde au fantôme de la lavandière qui errait en ces lieux... Elle reprit son chemin vers Lespinasse, longea le moulin puis continua sa route vers le lavoir où, le souffle court, elle trempa quelques instants dans l'eau fraîche ses membres martyrisés. Haletante, elle se dirigea vers La Croix. Voilà dix ans qu'elle faisait ce chemin, toujours le même, sans relâche, chaque nuit sans lune de l'année alors que la plupart des villageois dormaient.

Est-ce que l'eau des fontaines pouvaient éteindre le feu qui brûlait en elle ?

A la Croix, le père Mailhac, qui venait de soulager sa vessie dans la cour de la ferme, eut juste le temps de refermer la porte de la maison. Il ne sentit pas le souffle rauque de ce qui restait de Paul derrière la porte.

Le lébéroü avait assez fait de mal dans sa vie pour ne plus en faire maintenant aux autres et on ne lui connaissait pas de mauvaises actions dans nos communes. Parfois, à bout de forces, il lui arrivait de sauter sur le dos du promeneur imprudent qui, ne pouvant se débarrasser de ce maudit cavalier, était obligé de le conduire jusqu'à sa prochaine destination.

A la fontaine des Garissoux, Rénée Varneuïl qui rentrait discrètement chez ses parents d'un rendez vous galant avec Léon Fraïsse, un des « gars » du village de Cendrieux, sentit une présence près d'elle dans l'obscurité. Jusqu'à sa mort et à ceux qui voulaient l'entendre, elle prétendit que ce soir là, dans l'obscurité, elle avait reçu un baiser brûlant sur la nuque!

A l'en croire, un baiser bien plus brûlant que ceux du Léon !

Probablement la seule espièglerie que le lébéroü pouvait se permettre...



La dernière fontaine était celle de la Brugère avec son eau si pure et si douce.

Le lébéroü était maintenant à bout de forces, chaque muscle de son être lui procurait une douleur intense, l'air semblait manquer autour de la bête. Pire encore et comme chaque fin de nuit, le chemin semblait rallonger devant le lébéroü qui, voyant le jour se lever, s'épuisait en vain.

Alors que le soleil pointait ses premiers rayons, la bête poussa un long cri avant de s'affaler lourdement sur le sol. Une nouvelle fois elle avait échoué !

Dans un violent éclat de lumière, Paul se réveilla soudain. Comme à chaque fois, la première chose qu'il ressentit fut le poids de son péché. Vint ensuite la douleur de son corps meurtri et épuisé par une nuit de course folle. Il ramassa la peau de bête rapiécée qui gisait près de lui et, avec le peu de forces qui lui restaient, se hâta de rentrer chez lui évitant soigneusement chemins et habitations.

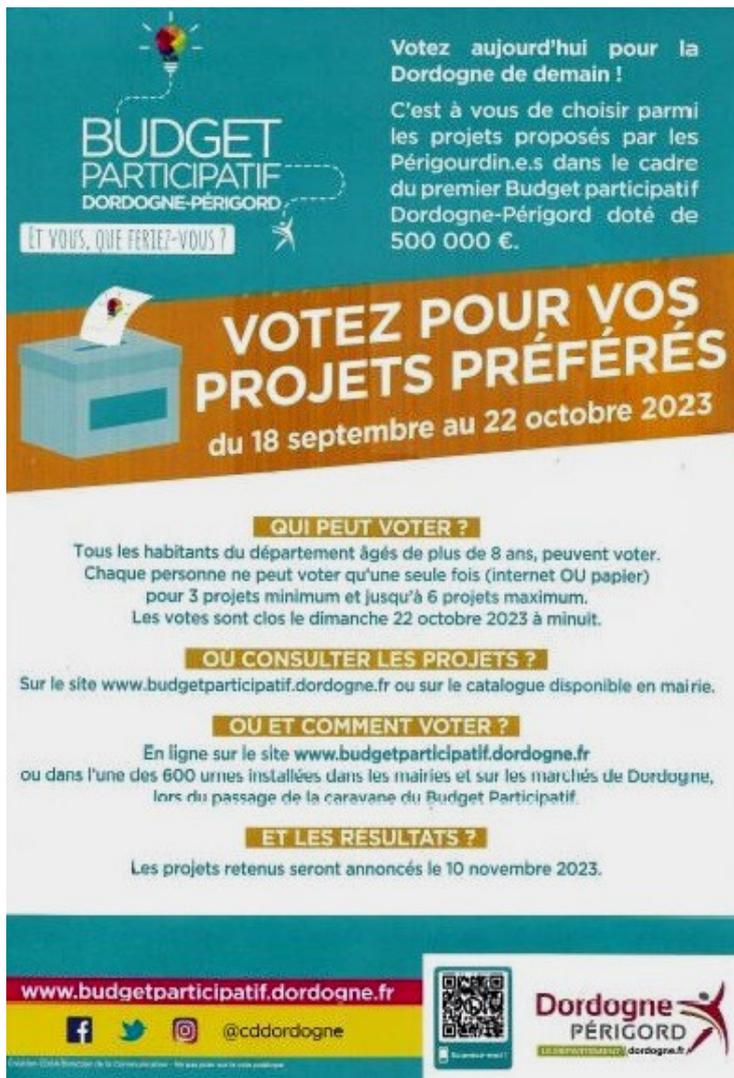
Bon nombre de légendes courent sur ces êtres ayant commis un péché attirant la malédiction, beaucoup pensent avoir vu ces choses, hommes ou bêtes courir à quatre pattes sous une nuit sans lune à la recherche d'un clocher ou d'une fontaine.

Personne n'aura jamais vu la même chose et peut être qu'au final seul les renards, rois de la nuit, connaissent la vérité...

Cela étant dit, gentils Veyrinois, gardez vous bien de quelqu'un qui vous sert la main paume vers le bas... il pourrait bien s'agir du lébéroü ! »



Quatrième BUDGET PARTICIPATIF du Conseil départemental de la Dordogne



BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD
ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

Votez aujourd'hui pour la Dordogne de demain !
C'est à vous de choisir parmi les projets proposés par les Périgourdin.e.s dans le cadre du premier Budget participatif Dordogne-Périgord doté de 500 000 €.

VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS
du 18 septembre au 22 octobre 2023

QUI PEUT VOTER ?
Tous les habitants du département âgés de plus de 8 ans, peuvent voter. Chaque personne ne peut voter qu'une seule fois (internet OU papier) pour 3 projets minimum et jusqu'à 6 projets maximum. Les votes sont clos le dimanche 22 octobre 2023 à minuit.

OU CONSULTER LES PROJETS ?
Sur le site www.budgetparticipatif.dordogne.fr ou sur le catalogue disponible en mairie.

OU ET COMMENT VOTER ?
En ligne sur le site www.budgetparticipatif.dordogne.fr ou dans l'une des 600 urnes installées dans les mairies et sur les marchés de Dordogne, lors du passage de la caravane du Budget Participatif.

ET LES RESULTATS ?
Les projets retenus seront annoncés le 10 novembre 2023.

www.budgetparticipatif.dordogne.fr
@cddordogne

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT

Depuis 2019, le Budget Participatif Dordogne-Périgord du Conseil Départemental a permis d'aider plus de 250 projets.

Les projets 2023 sont présentés dans un catalogue consultable à la mairie ou sur le site internet www.budgetparticipatif.dordogne.fr

Ces projets sont classés par thème :

- projets jeunes,
- culture et patrimoine,
- développement durable, environnement et cadre de vie
- solidarité et développement local
- sport
- transport et mobilité

N'hésitez-pas à consulter le catalogue des projets et participer au vote avant le 22 octobre 2023. Celui-ci est autorisé pour tous les habitants âgés de plus de 8 ans.



Les Délices de Sandra
Les Délices de Sandra

Portes ouvertes
16 et 17 décembre 2023

ANANAS ou sirop de Passion
MANGUE PAPAYE
FRAISE FRAMBOISE CERISE
MÛRE GROSEILLE MYRTILLE
GRATTE CUL
ABRICOT ORANGE

VINAIGRE SEMILLON
VINAIGRE CABERNET SAUVIGNON

Les 16 et 17 décembre 2023,
la boutique de Sandra vous ouvrira ses portes.

Vous y trouverez un large choix
de confitures artisanales
et vinaigres de différentes variétés
ainsi que de nombreux produits locaux.

Ce sera l'occasion de laisser s'exprimer votre gourmandise
et également de penser à régaler vos proches
en composant des paniers cadeaux
parmi un large choix de produits.

L'association Nationale des combattants des Opérations Extérieures (ANOPEX)

L'Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures
organise un concert

Le 20 octobre 2023 à 20h30
au théâtre l'Odysée de Périgueux (24)

Par la Musique des Forces Aériennes de l'Armée de l'Air et de l'Espace
Et la chorale de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active de Saint Maixent



en mémoire des 58 parachutistes morts pour la France au Drakkar à Beyrouth
au Liban le 23 octobre 1983

Les dons reçus seront reversés au « Bleuet de France »
au profit des familles des tués ou blessés en opérations extérieures.

Entrée gratuite sur réservation avant le 13 octobre 2023 sur

reservation.concert.anopex@gmail.com

Des urnes seront à disposition pour les dons

Renseignements auprès de Daniel Longo 06 71 20 30 31

Les faits :

Il y a 40 ans, le 23 octobre 1983, une camionnette piégée explosait contre le poste français de la Force Multinationale de Sécurité «Drakkar» au sud de Beyrouth, causant la mort de 58 parachutistes français, et tuant plusieurs civils libanais.

La France n'avait pas connu de perte militaire aussi lourde depuis la guerre d'Algérie.



Le samedi 11 novembre 2023,
les Veyrinoises et Veyrinois sont invités à commémorer le 105ème anniversaire
de l'Armistice du 11 novembre 1918.
La cérémonie aura lieu à 9h30 au Monument aux Morts de la commune.

Un moment de convivialité en salle du Conseil Municipal suivra cette commémoration.



PERMANENCE ACPG CATM

Une permanence de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG) /
Combattants Algérie Tunisie Maroc (CATM) est assurée le 1er vendredi de chaque mois
de 10h à 11h à Vergt (salle du Fil d'argent).

Cette permanence est disponible pour tout renseignement, aide, document ou suivi de dossier des Anciens Combattants mais également des Veuves de CATM ou Veuves d'ACPG, les militaires ayant servi en Opérations Extérieures ainsi que les personnes non combattantes, Sympathisants et Soutien à l'association.

(contact Daniel Longo 06 71 20 30 31)

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

La période de brûlage à l'air libre des végétaux est autorisée
à partir du 1er octobre et jusqu'au dernier jour de février.

Réglementé par un arrêté préfectoral, tout brûlage doit être déclaré à la mairie.

Un imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est à renseigner au minimum 3 jours avant la date prévue et à transmettre à la mairie. Il contient les informations sur la parcelle concernée, le volume de végétaux ainsi que les coordonnées du propriétaire.

Le document est ensuite transmis à la Brigade de Gendarmerie et au Service Départemental D'incendie et de Secours.

Musiques en Périgord Blanc

Récital en hommage à Maria Callas

pour l'anniversaire du centenaire de sa naissance



Julia Knecht, Soprano
Laurent Bourreau, pianiste
mise en scène Julia Knecht & Stéphanie Brunet

vendredi 27 Octobre 20h - samedi 28 Octobre 20h

645 Chem. des Courteilles 24510 Saint Laurent des Bâtons
Tarif unique 15 €
réservation obligatoire, nombre de places limité
06 61 72 60 05
et jyotis.accompagnement@gmail.com

MUSIQUES EN PERIGORD BLANC

Vous l'appréciez depuis de nombreuses années lors des concerts de Noël, l'association Musiques en Périgord Blanc vous propose un récital à St Laurent des Bâtons ...

Dans le cadre des Concerts à Courteilles, l'association Musiques en Périgord Blanc organise un récital en hommage à Maria Callas pour le centenaire de l'anniversaire de sa naissance, vendredi 27 Octobre à 20H et Samedi 28 Octobre à 20H avec Julia Knecht, Soprano, Laurent Bourreau, pianiste, mise en scène de Julia Knecht & Stéphanie Brunet.

L'adresse : 645 chemin de Courteilles 24510 Saint Laurent des Bâtons
Tarif unique 15 euros
réservation obligatoire, nombre de places limité :
en appelant ou par texto au 06 61 72 60 05

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

L'association des retraités agricoles de la Dordogne a été créée en 1973 sous l'impulsion de Monsieur Maurice BOUYOU pour défendre les intérêts des retraités agricoles.

L'assemblée Générale des retraités agricoles se tiendra au Palio le 17 novembre 2023 à 10 h.

Un repas suivra la réunion. Le tarif est de 23,00 € par personne.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Daniel Longo , trésorier de l'association (06 71 20 30 31) avant le 8 novembre prochain.

Toussaint



Le mercredi 1er novembre à 15h00 une prière en souvenir des défunts sera dite à Veyrines de Vergt suivie d'une bénédiction des tombes.

Le Père Noël ne nous a pas encore communiqué sa date de passage,
un courrier vous sera adressé dans les prochaines semaines...



Le concert organisé par l'association Musiques en Périgord Blanc aura lieu à l'église le samedi 23 décembre 2023.

Nous savons que le public est toujours nombreux à ce rendez-vous mis en scène par Stéphanie Brunet et nous comptons sur votre présence.



ÉTAT CIVIL

Naissance : Léon BUHAJ le 1er août 2023

